

---

---

|                        |          |  |
|------------------------|----------|--|
| <b>CESER</b>           | <b>:</b> | <b>4 décembre 2017</b>                             |
| <b>Intervention n°</b> | <b>:</b> | <b>01</b>  |
| <b>Document</b>        | <b>:</b> | <b>Les défis de la vie associative en Bretagne</b> |
| <b>Orateur</b>         | <b>:</b> | <b>Dominique LECOMTE</b>                           |

---

---

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1.

La vitalité du tissu associatif breton est une chance. Insuffisamment connue et mise en avant comme le souligne avec raison ce rapport riche d'enseignements et de propositions.

Nous avons pourtant un regret : que ce rapport, pourtant fourni, fasse l'impasse sur les enjeux et les risques de gestion associative.

La raréfaction des ressources publiques, qui contribuent encore largement au financement des associations, impose pourtant de porter un regard de bon gestionnaire sur ces forces vives de notre région. Pourquoi dès lors ne pas évoquer, comme pour toute politique publique, les améliorations nécessaires au suivi du financement de la vie associative ? Nous aurions pu évoquer des pistes de travail concernant par exemple :

- La complémentarité et les risques de concurrence par rapport au secteur marchand,
- Les conditions de soutien public, la pertinence d'objectifs et de suivi de ceux-ci comme pour toute organisation,
- Ou encore les menaces et risques fiscaux pesant sur certaines structures.

Peut-être n'est-ce pas l'approche la plus enthousiasmante du monde associatif. Mais l'élaboration de ce rapport était l'occasion d'aborder la globalité des défis auxquels il est confronté.

Domage que nous n'ayons pas pu pousser cette réflexion jusqu'au bout. Tout le monde y aurait gagné.

Je vous remercie de votre attention.